

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 01070

Numéro SIREN : 477 804 835

Nom ou dénomination : A.S. & R.C. Associés

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2022 sous le numéro de dépôt 25520

AS & RC ASSOCIES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €

19 place des Patiniers

59000 LILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE AS & RC ASSOCIES EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Jean-Paul Marvalin

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie

Régionale de Douai

82 Avenue Jean-Baptiste Kléber

59240 Dunkerque

Aux associés,

En ma qualité de Commissaire à la transformation de votre société, et en application des dispositions de l'article L223-43 du Code de Commerce et désigné par décision unanime des associés lors de l'Assemblée du 06/12/2022, j'ai établi le présent rapport afin :

- De vous présenter mon analyse de la situation de votre société,
- De vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

I. Mission du Commissaire aux Comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers compte annuels arrêtés au 30 juin 2022 font apparaître des capitaux propres d'un montant de 468 540 euros, dont 56 575 euros au titre du bénéfice de l'exercice, et un capital social s'élevant à 8 000 euros.

AS & RC ASSOCIES
19 place des Patiniers
59000 LILLE

II. Mission du Commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

III) Conclusion

En conséquence et sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social et qu'il n'existe pas d'avantages particuliers consentis dans cette opération de transformation.

Fait à DUNKERQUE

Le 19/12/22

Jean-Paul MARVALIN
Commissaire à la Transformation

